

**Règlement intérieur adapté aux élèves, pour le temps scolaire et le temps périscolaire**

**I. Comportement**

**Chacun a droit au respect : les enfants comme les adultes.** Il faut donc :

être poli (bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci, pardon...)

- venir à l'école dans une tenue décente
- ne pas blesser quelqu'un (ni avec des gestes, ni avec des mots tels que des insultes ou des moqueries)
- respecter ses camarades et les adultes
- respecter le matériel (le sien, celui des camarades et celui de l'école), ainsi que les locaux.
- ne pas hurler
- ne pas apporter d'objets dangereux ou de valeur à l'école
- garder les locaux propres et faire le tri sélectif.

**II. Travail**

**Je dois travailler le mieux possible, avec soin, en classe comme à la maison.** Il s'agit :

- d'être attentif
- de faire le travail demandé
- d'apprendre les leçons
- de toujours posséder le matériel indispensable, en bon état.

**III. En récréation**

**Chacun a le droit de jouer et de se détendre au moment de la récréation.**

- Je vais aux toilettes durant la récréation pour ne pas y aller pendant la classe ou la cantine.
- Je peux jouer avec des ballons en mousse (sauf les jours de pluie !) ou tout autre jeu mis à disposition par les enseignants ou animateurs.
- Je jette mes déchets à la poubelle
- Je ne suis pas autorisé(e) à retourner en classe ni pendant la récréation ni pendant les temps périscolaires, sauf si un enseignant ou un animateur a donné son accord.
- Si je me blesse ou si j'ai un problème, je dois prévenir un enseignant ou un animateur ; un camarade peut aussi le faire.
- Je ne dois pas lancer de boules de neige, de cailloux ou tout autre objet.
- Je ne grimpe pas sur les grillages ou sur le portail.
- Je ne joue ni avec les arbres, ni avec la terre, ni avec les cailloux.
- Je me range dans le calme, dès le signal.
- Les bonbons et les chewing-gums sont interdits (sauf pour les anniversaires ou distribués par les enseignants).
- Je respecte les zones de jeux définies par le conseil des délégués.

**IV. Les toilettes**

**Les toilettes ne sont pas une salle de jeux**

- Il ne faut pas gaspiller le papier toilette et essuie-mains

Il faut :

- tirer la chasse d'eau
- fermer la porte derrière soi
- se laver les mains
- laisser la pièce aussi propre qu'on l'a trouvée.
- éteindre la lumière à la fin de la récréation

**V. Les déplacements dans l'école**

- Je ne rentre jamais dans la classe ou dans l'école sans l'autorisation d'un adulte
- Je circule toujours dans le calme et deux par deux.
- Il est interdit de courir dans les escaliers et les couloirs

**VI. Au restaurant scolaire**

**Le repas doit être un moment de convivialité de repos agréable.**

- Je me range avant d'aller à la cantine.
- Je me lave les mains avant de passer à table.
- A table, je parle sans crier
- Je respecte le personnel de service et je suis poli(e)
- Je m'efforce de goûter à tout sans gaspiller la nourriture

**VII. En cas de non-respect du règlement**

- Dans l'intérêt de tous, chacun est invité à faire respecter ce règlement, les adultes comme les enfants.
- En cas de perte ou de détérioration de livres ou de matériel appartenant à l'école, le financement de son remplacement ou de sa réparation pourra être demandé aux parents.
- A l'école en cas de non-respect du règlement, je peux être puni (copie, diminution du temps de récréation, changement temporaire de classe...) ou isolé de mes camarades. Chaque classe a son propre système de gestion du comportement.
- Sur le temps périscolaire, je peux écrire une lettre d'excuse ou faire un dessin, réparer ce qui est dégradé, ramasser les papiers dans la cour. Si tu ne respectes pas ces règles, ta famille sera prévenue par un mot à retourner signé. En cas d'indiscipline répétée, une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.